

**TAUX DE L'ABONNEMENT**

**ANNÉES ANNUELLES.**

Pour douze mois..... \$4.00

Pour six mois..... 2.00

**ANNÉES QUOTIDIENNES.**

Pour douze mois..... \$6.00

Pour six mois..... 3.00

Payable d'avance.

L'édition semi-quotidienne du Journal paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS. On ne peut s'y abonner pour moins de six mois. Dans le cas des abonnements pour un temps indéfini, le retrait s'a lieu que sur avis donné à l'administration au moins un mois avant l'échéance du semestre courant, et après avoir soldé son compte.

On s'abonne directement au bureau du Journal, Haute-Ville, près de l'Archevêché.

# LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire, A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

**TAUX DES ANNONCES**

Six lignes..... 60.00

Au-dessus de six lignes et pas plus de dix..... 0.60

Pour chaque ligne au-dessus de dix lignes..... 00.00

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées jusqu'à 10 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

Toute annonce envoyée sans ordre sera publiée jusqu'à avis du contraire.

## Nouvelles d'Europe.

### France.

On écrit de Paris, le 30 novembre, à l'Emancipation belge :

« D'après les bruits les plus accrédités, l'influence qu'a prise M. Nigra sur l'esprit de Napoléon III s'accroît de jour en jour. Cette influence, comme vous pouvez bien le penser, toute favorable à l'ambition du cabinet de Turin, qu'il faudra bientôt appeler le cabinet de Florence, est très-contraire aux intérêts du catholicisme en général et à ceux de Rome en particulier. On donne, il est vrai, toujours de bonnes paroles au nono et aux évêques ; mais toutes les administrations ont reçu les instructions les plus positives de refuser toutes les autorisations qui seraient demandées, soit par des ordres religieux, soit par des Frères ou des Sœurs consacrés à l'enseignement, pour fonder des institutions. Il y a, il faut le reconnaître, quelque chose de logique dans cette conduite du gouvernement. Quand on est décidé à sacrifier la Papauté à l'ambition de la maison de Savoie et à la révolution italienne, il faut chercher par tous les moyens à amoindrir l'influence religieuse. C'est la politique inaugurée par M. de Persigny qui reçoit son entier développement. A cette époque, on le sait, M. de Persigny, alors ministre de l'intérieur, répondit à la députation du grand conseil de Saint-Vincent de Paul, qui était venue lui demander pourquoi le gouvernement tenait à dissoudre une société purement religieuse et purement charitable qui s'était toujours attachée à ne jamais intervenir dans la politique : « On ne sait pas ce qui peut arriver ; nous pouvons être amenés à rompre complètement avec le Pape et nous ne voulons pas avoir, dans ce cas, en France une société tout organisée, qui serait pour le Pape et contre nous. » Les jours prévus par M. de Persigny sont venus, ou du moins ils approchent. L'influence de M. Nigra aura beaucoup contribué à faire marcher plus rapidement la situation vers ce but. Les preuves abondent ; il y en a de petites, il y en a de grandes. On a souvent parlé des longs dissentiments du prince Napoléon avec l'Impératrice. Aujourd'hui le prince Napoléon est satisfait, ce qui annonce assez que les catholiques ne doivent pas l'être ; il trouve que l'itinéraire de Turin à Rome, pour rappeler le titre du dernier article de M. de Falloux dans le Correspondant, est arrivé à une bonne étape. Il devient donc presque courtisan, et à une des fêtes de Compiègne il a porté la santé de l'Impératrice, ce qui lui a valu, au sortir de table, une poignée de main.

« Vous savez qu'il a été, pendant plusieurs mois, question de faire du Journal des Villes et des Campagnes un journal quotidien. C'était Mgr. Dupanloup qui, s'étant rencontré chez le préfet du Loiret avec M. le duc de Persigny, s'était ouvert avec lui sur l'utilité de donner aux idées catholiques un nouvel organe qui n'eût de compromission politique avec aucun parti. M. de Persigny avait promis de s'intéresser à cette affaire, qui devait mettre un journal quotidien dans les mains de quelques catholiques éminents. On citait déjà le nom du directeur, qui était un homme universellement estimé et connu par la part considérable qu'il prend aux œuvres charitables. Un économiste de grand mérite, que vous avez, il y a deux ans, vivement applaudi au Congrès de Malines, devait s'occuper activement du nouveau journal. Tout semblait convenu, l'autorisation était promise, elle était déjà, dit-on, signée, lorsqu'un prélat, désigné par un a deux ans par l'Empereur pour le diocèse de Vannes, mais dont le Saint-Siège n'a pas voulu confirmer la nomination parce que sa doctrine sur les rapports de l'Eglise gallicane avec l'Eglise romaine paraissait douteuse, s'est rendu chez le ministre de l'intérieur et s'est plaint avec beaucoup de vivacité de ce qu'on traitait de la direction du Journal des Villes et des Campagnes, sur laquelle il avait des droits antérieurs, par suite d'un arrangement avec le propriétaire de ce journal. Il a ajouté que la religion du ministre avait été trompée ; que les personnes qui voulaient prendre la direction du journal étaient, au fond, contraires au gouvernement de l'Empereur, et qu'il ne répondait de rien s'il n'était pas là pour contrebalancer cette mauvaise influence. Le ministre de l'intérieur a fait appeler les per-

sonnes auxquelles on avait promis l'autorisation ; il leur a fait part de sa conversation avec l'évêque, anathématisé désigné mais non autorisé, de Vannes, et leur a dit que si elles voulaient obtenir l'autorisation promise, il fallait lui donner satisfaction. Les deux personnes ont, sur-le-champ, décliné la proposition, en disant que si le personnage ecclésiastique dont il s'agissait devait avoir quelque participation au journal, elles préféreraient renoncer purement et simplement à cette affaire. Ce disant, elles se sont retirées, et l'affaire en est restée là ; on s'attend à ce qu'elle ne se fera pas.

« Je vous avoue qu'en présence de ces faits j'ai lu avec une certaine inquiétude ce matin dans le *Moniteur* le rapport de M. Duruy à l'Empereur sur le baccalauréat des sciences et sur le baccalauréat des lettres et le décret qui suit ce rapport. Nul, sans doute, n'est plus frappé que moi de l'abaissement du niveau des études en France et de la nécessité de refaire un programme pour remplacer celui qui fait certainement plus de perroquets que d'hommes véritablement instruits. J'approuverais donc sans hésiter une réforme qui, détruisant un questionnaire rempli d'interrogations minutieuses jusqu'à la puérilité et dans lequel on demande seulement au candidat de faire preuve de mémoire, demanderait seulement à l'élève de témoigner par ses réponses qu'il a profité de l'éducation libérale reçue dans les institutions où il a étudié. J'approuverais cette réforme à une condition, c'est que le jury d'examen donnât des garanties complètes d'impartialité et qu'il n'y eût pas à craindre que les élèves rencontrassent des préventions favorables ou contraires, suivant qu'ils sortent des établissements universitaires ou qu'ils sortent des établissements libres. Je sais qu'il n'y a plus de certificats d'études, mais cela n'empêche pas qu'on demande aux élèves, lorsqu'ils viennent déposer les pièces demandées pour l'examen, l'endroit où ils ont étudié. Ils ont, il est vrai, le droit de ne pas répondre ; mais le refus de répondre équivaut à une réponse véritable, car tous les élèves qui ont étudié dans les lycées n'ont aucune raison pour cacher l'endroit où ils ont fait leurs études. Donc, quand un élève refuse de s'expliquer à cet égard, il est évident qu'il a fait ses études dans un établissement ecclésiastique et qu'il craint de rencontrer une partialité défavorable chez ses examinateurs universitaires.

« Après les longues luttes sur la liberté de l'enseignement qui avaient eu lieu sous Louis-Philippe, on avait institué le questionnaire et le tirage des questions au sort pour substituer l'impartialité aveugle du hasard à la partialité intelligente des hommes. N'est-il pas à craindre, maintenant que la lutte de l'enseignement libre et de l'enseignement universitaire est plus vive que jamais, n'est-il pas à craindre que le questionnaire et le tirage des questions au sort soient supprimés, les examinateurs, maîtres de choisir parmi toutes les matières enseignées dans les classes de rhétorique et de philosophie des lycées pour le baccalauréat des lettres, et parmi les matières enseignées dans la classe des mathématiques élémentaires des lycées pour le baccalauréat des sciences, ne réservent les questions faciles pour les élèves des lycées et adressent les questions difficiles aux élèves des écoles libres, c'est-à-dire aux élèves des écoles ecclésiastiques ? On disait jusqu'ici que le baccalauréat était une loterie, vaut-il mieux qu'il soit un jeu de dés pipés ? Remarquez que le baccalauréat est une porte qu'il faut passer pour entrer dans toutes les carrières, dans toutes les écoles supérieures, à l'école polytechnique, à Saint-Cyr, à l'école des eaux et forêts, à l'école de droit et à l'école de médecine ; il dépend donc toujours des examinateurs, en choisissant les auteurs et en choisissant les questions, d'admettre ou de refuser un élève. N'y a-t-il pas là quelque chose d'effrayant, lorsqu'on songe à l'esprit qui règne de plus en plus dans les hautes régions ? N'est-ce pas rendre la concurrence entre les établissements universitaires et les établissements libres presque impossible ? N'est-ce pas achever de détruire la loi de la liberté d'enseignement, qui a déjà reçu de si rudes atteintes depuis douze ans ?

« On a toujours beaucoup à Paris, depuis quelques jours, des grèves d'ouvriers. On rencontre, en effet, tous les jours, sur plusieurs points de la ville, une multitude de travailleurs inactifs, qui font un peu songer au temps, de triste

mémoire, où florissaient les ateliers nationaux. Un litige s'est élevé entre les fabricants et la plupart des corps d'ouvriers. Ceux-ci demandent uniformément, et avec un concert qui annonce une entente préalable, que la journée de travail soit réduite à dix heures ; avec l'heure qui leur faut donner, entre onze heures et midi, pour le repas, cela réduit le temps de travail à neuf heures. Comme de raison, les ouvriers demandent en même temps que leur salaire ne soit pas diminué.

« Plusieurs fabricants, abandonnés par leurs ouvriers, ont préféré liquider que de se soumettre à cette exigence, en alléguant qu'ils ne pourraient pas supporter, sans mettre en péril leurs affaires, cette augmentation dans le prix de revient. Les choses en sont là, sans que, d'un côté ou d'un autre, on ait fait aucune concession. Mais ce matin, un curieux article de M. Darimon, publié dans la *Presse*, nous apprend que ce mouvement dans les classes ouvrières remonte à la mission que le prince Napoléon fit donner, à l'époque de l'Exposition universelle de Londres, aux représentants des divers corps d'ouvriers qui allèrent visiter, aux frais de l'Etat, les merveilles de l'industrie universelle réunies dans la capitale de l'Angleterre. Je me souviens de vous avoir écrit à cette époque de mémoire, demandant seulement à l'élève de témoigner par ses réponses qu'il a profité de l'éducation libérale reçue dans les institutions où il a étudié.

« Il ne faut rien refuser aux ouvriers de ce qui est juste et il serait fort à désirer, sans doute, que les divers corps d'industrie eussent leur organisation régulière, qui leur permet de défendre leurs intérêts et de faire valoir leurs droits par leurs interprètes légitimes. Mais il faudrait pour cela que la société française fût elle-même fortement organisée comme la société anglaise, et non pas misérablement individualisée et éparpillée comme elle l'est. Sans cela, la désorganisation sociale sera à la merci de l'organisation ouvrière et nous aurons un de ces jours une révolution d'ateliers.

### Angleterre.

« On écrit de Londres, le 15 novembre : « A ce jour, on vous dira que c'est le grand événement de la semaine dernière. — C'est le banquet offert par le barreau de Londres au prince des avocats français. Les principaux discours qui ont été prononcés dans cette circonstance, ont été reproduits du *Times* ; permettez-moi de vous signaler un détail qui a échappé aux journaux, mais que j'ai recueilli, car il m'a frappé. Après les toasts portés à la Reine et à l'héritier présomptif, il convenait d'après l'usage anglais, de proposer la santé de l'Empereur Napoléon, puisque les hôtes de l'honneur desquels se donnait le banquet étaient Français. Tout le monde connaît les opinions de M. Berryer, et l'orateur légitimiste paraissait goûter médiocrement l'idée d'un pareil toast. Cependant sir Roundell Palmer, l'avocat général, qui présidait le banquet, lui ayant fait entendre que l'on ne pouvait s'en dispenser sans manquer à toutes les convenances, M. Berryer finit par céder. Alors l'orateur général, avec un tact infini et en appuyant sur les mots : « Messieurs, dit-il, je vous propose de marquer votre respect pour la grande nation à laquelle appartient son illustre hôte et l'importance que nous attachons à son alliance, en buvant à la santé de son souverain, l'Empereur Napoléon. » Ces paroles furent suivies d'un véritable tonnerre d'applaudissements, qui se prolongea pendant deux minutes. Cependant les principaux invités montraient un certain embarras. Enfin M. Gladstone est l'air de dire à M. Desmarest : « Vous le voyez, tout le monde est debout, nous ne pouvons rester assis. » Tous deux se levèrent

alors, lord Brougham suivit leur exemple et en fit M. Berryer. Toutefois, ce dernier, afin de concilier ses opinions politiques avec les bien-séances, eut recours à un moyen terme : il resta courbé, appuyant les deux mains sur la table. Mais les 400 Anglais qui, pour la plupart, ignoraient les opinions et les scrupules politiques de notre grand orateur, barent, pour lui faire honneur, le toast avec un enthousiasme qui allait jusqu'à l'ivresse.

« Ce qui caractérise ce banquet, c'est d'abord le nombre et la qualité des convives : jamais on n'avait vu quatre cents avocats réunis, et l'on en aurait compté cent de plus si la belle salle du Middle-Temple avait pu les contenir. Ensuite, les sentiments de cordialité sincère, d'estime vraie et d'amitié non feinte que le barreau anglais exprimait avec tant de spontanéité et de magnificence par le barreau français, représenté par son bâtonnier officiel et son bâtonnier moral, suivant l'heureuse expression de M. Desmarest, n'étaient pas moins remarquables. Les Anglais aiment les Français comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, et quand une circonstance quelconque vient les révéler, comme le maître de philosophie, ce qu'ils ne soupçonnaient pas, ils sont tout les premiers émerveillés et enchantés de la découverte.

« Le lendemain de cette solennité était ce qu'on appelle le jour du lord-maire. En effet, c'est le 9 novembre que le nouveau magistrat revêtu de cette dignité entre en charge. M. Hale, qui va être pendant un an le roi de la Cité, est allé, suivant l'usage, prêter serment à Westminster. Le cortège qui l'environne est renouvelé du moyen-âge, et ces travestissements commencent à tomber en désuétude. Déjà on a supprimé, il y a quelques années, la cérémonie du retour par eau, qui se faisait dans des barques. Cette année, la procession a été plus burlesque que jamais. Les bannières étaient trop lourdes, les chevaliers, empruntés au cirque d'Asiely, avaient l'air mal à leur aise dans leurs armures de fer blanc, et je suis sûr qu'un coup de poing les eût fait rouler à bas de leurs chevaux, les corps de musique jouaient des faux que d'habitude ils exécutaient de si bons airs avec une mélancolie douloureuse, enfin il n'y avait pas un tiers des voitures qui fussent en bon état. Peut-être n'est-ce la faute de personne, mais le carrosse d'apparat est dans une condition pitoyable. Ne se trouverait-il pas le lord-maire qui aura le courage ou le pouvoir soit de faire redorer à neuf tout antique attirail, soit de le vendre à quelque marchand de bric-à-brac ayant du goût pour la fabrication des antiquités ?

« Mais la grande affaire du jour du lord-maire, c'est le dîner. Ce festin rappelle, lui aussi, les époques gastronomiques du moyen-âge, les repas de l'antiquité et les noces de Gamache. Certes, ce n'est pas une figure de rhétorique que de dire que la corporation municipale de la Cité de Londres mange ses énormes revenus. Tout prétexte est bon pour donner un grand dîner, et le lord-maire qui en donne le plus est le plus populaire. L'avant-dernier fut réçu deux années de suite à cause de sa supériorité amphitruonique. Le mets principal de ces solennités est la soupe à la tortue véritable (*real turtle*) qui coûte 13 francs la pint. Rien n'est amusant comme l'avidité avec laquelle tous ces dignitaires, lord-maire, sheriffs, atermes et conseillers se jettent sur leur part. Il existe tout autour de la salle du banquet des galeries où des spectateurs privilégiés sont admis munis de billets : on va voir manger les atermes comme on va au jardin zoologique, à 3 heures, voir manger les ours et les panthères ; seulement, c'est plus amusant. Aussi les billets sont fort recherchés.

« Pour les convives qui n'appartiennent pas à la corporation de Londres, la partie la plus intéressante du repas, ce sont les discours. Les gourmetes de l'intelligence ont dû être satisfaits, cette bonne chère ne leur a pas fait défaut. Lord Palmerston n'a pas manqué de dire, ainsi qu'il le fait toujours en pareille circonstance, que rencontrer à table les autorités de la Cité était pour les ministres de Sa Majesté un avantage des plus précieux.

« M. Gladstone saisit l'occasion du banquet pour émettre le bruit de la dissolution du Parlement, qui avait couru naguère, ainsi que je vous le disais dans ma dernière lettre. Quant à M. Berryer, il fit un fort joli discours au lord-

maire. Ce digne marchand de chandelles on lui ébloui et se tourna d'un air étonné vers son oisif. — Vous comprenez ce discours sans doute, dit celui-ci, et vous savez le français ? — « Oui, mais faites comme si je ne le savais point. — Le voisin traduisit les compliments du grand orateur. « Ce Français-là a raison, » reprit le fonctionnaire municipal en se reconforçant.

« Le lendemain du banquet, le lord-maire présida pour la première fois la cour de justice de la Cité. Comme de coutume, on fit comparaître devant lui un certain nombre d'individus qui avaient trop bu à sa santé la veille ou qui avaient profité de ces circonstances, à l'instar de Victor-Emmanuel, pour s'annexer des chaînes et des monstres d'or et faire le foulard, comme l'autre a fait l'Italie. Hétons-nous de dire qu'ils ne se sont pas tirés d'affaire aussi heureusement que le roi de Piémont. C'est toujours l'histoire d'Alexandre et du pirate ; depuis deux mille ans les choses n'ont pas changé. — Les sheriffs entrent en charge le même jour que le lord-maire. Pour leur début, les nouveaux magistrats ont dû présider lundi à l'exécution de Muller, car sir G. Grey, ministre de l'intérieur, malgré le mémoire éloquent que lui avait présenté la Société allemande de Londres, n'a pas osé appeler le pardon de la Reine sur la tête du condamné. Une exécution est toujours un horrible spectacle, mais à Londres elle offre je ne sais quoi de plus hideux qu'ailleurs. Comment peindre cette foule prenant dès le dimanche soir sa place pour le sanglant spectacle du lendemain, se dispersant à peine sous les torrents d'une pluie battante, puis grossissant sans cesse jusqu'à ce qu'elle atteigne le chiffre énorme de 50,000 individus ? Comment énumérer les ignobles passetemps de cette tourbe avec ses chansons ordurières, ses dégâts, ses cris, ses coups de couteau, ses vociférations féroces, tandis que d'innombrables malheureux poursuivent activement leur coupable industrie au pied de l'échafaud ? Comment décrire la sordide cupidité des propriétaires des maisons situées vis-à-vis de la prison, louant de misérables chambres à des prix fabuleux, variant de 250 à 750 fr., tandis qu'ils demandaient 75, 100 et 125 francs pour une place à une croisée ? Non contents d'employer pour cet infâme commerce des courtiers, à qui ils remettent une forte commission, quelques-uns avaient le cynisme de placer à leurs fenêtres des écriteaux ainsi conçus : *Place à louer. — Excellente vue de l'exécution !*

« Muller est mort en chrétien. Sans crainte, comme sans fanfaronnerie, il a franchi les degrés de l'échafaud et s'est placé lui-même sous la poutre fatale. Jusqu'au dernier moment il protesta de son innocence. Déjà on lui avait rabattu sur le visage le bonnet de laine blanc, déjà il avait la corde autour du cou, quand, à une question suprême du docteur Cappel, le ministre luthérien qui l'assistait, il répondit : « *Ich habe es gethan* (je l'ai fait). » Au même instant la trappe tombait et Muller expirait foudroyé.

« Il faut que le peuple anglais, ses juges et sa presse aient été oppressés par des doutes bien lourds sur la justice de la sentence qui venait d'être exécutée, pour que l'avoué du patient ait été accueilli avec un sentiment de soulagement aussi vif qu'il l'a été. De leur côté, les Allemands de Londres persistent à croire à l'innocence de Muller ; ils soutiennent qu'il a tenu un langage opposé aux dernières paroles qu'on lui prête, et que le docteur Cappel a pris son désir pour la réalité.

« L'assassinat menace de tourner à l'épidémie. Londres vient d'être épouvanté par un nouveau meurtre ; cette fois, c'est un Allemand qui est la victime. Mardi dernier, on a trouvé dans les marais de Plaistow, le corps sans tête d'un homme, qui paraissait avoir été tué à coups de couteau. Le lendemain, on a retrouvé la tête dans un trou ayant environ un pied de profondeur. Elle fut reconnue aussitôt pour celle d'un Allemand, qu'on désignait ordinairement sous le nom de « Jean », mais qui s'appelait, dit-on, Fuhrdorf et avait demeuré pendant quelque temps chez un confiseur hollandais, nommé Ferdinand Karl Kuhl. Cet homme fut arrêté ainsi que sa femme, jeune Anglaise de dix-huit ans ; toutefois, comme il n'y avait pas l'ombre d'une preuve contre elle, cette dernière fut remise en liberté. Quant au mari,

la seule chose qui justifie les soupçons contre lui, c'est qu'il a été vu en compagnie de la victime, auprès des marais et l'on croit, dans le voisinage, qu'il a commis le crime par jalousie.

### LA POSITION DU SUD.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 20 décembre :

« Nos collègues américains sont tous à la joie des derniers succès. Pour eux la guerre est finie, la rébellion définitivement vaincue. Ils ne se demandent pas si un pays qu'on traverse est un pays conquis, si même la conquête est une solution. Mais nous ne voulons pas jeter d'eau froide sur l'allégresse universelle, et soulever inopportunistement des questions qui s'imposent bientôt d'elles-mêmes à l'attention publique.

« Il est clair qu'en ce moment le Sud a parfaitement conscience de sa faiblesse, due à son infériorité numérique. Ses hommes d'Etat n'ignorent pas que la victoire est la plupart du temps du côté des gros bataillons, et n'en sont sans doute pas à s'étonner qu'une population de vingt millions d'hommes remporte de grands avantages, au bout de quatre ans, sur un peuple de quatre millions. Personne n'a été surpris, en Europe, pas même les Danais, de la victoire des Prussiens à Duppel. Le roi de Danemark comptait sur des alliés qui lui ont fait défaut, et le Sud voudrait à son tour s'assurer, sinon l'appui matériel, du moins l'appui moral des puissances européennes. Le moyen d'arriver à ce but est d'abolir l'esclavage : on constaterait ainsi le principal obstacle à la reconnaissance, et l'on se procurerait une mine nouvelle de combattants. Telle est la thèse soutenue par l'*Enquirer* dans un article dont voici les principales passages :

« Nous ne sommes pas encore si bas que nous ne puissions maintenir la lutte qui doit assurer notre liberté et notre nationalité sans abolir l'esclavage. Mais tant que nous n'aurons pas fait ce sacrifice, il est inutile de compter sur une reconnaissance ou une intervention européenne. Si les autorités militaires pensent que nous pouvons maintenir nos armées sur le pied de 1863, il n'est pas nécessaire d'armer les nègres ou de recourir à la protection européenne. Mais si ces autorités pensent différemment, nous n'avons d'autre alternative que la subjugation qui nous prive de nos esclaves ou l'indépendance en armant nous-mêmes nos nègres. Tout fait envisager quatre nouvelles années de guerre, et tant que nous resterons sur la défensive, l'ennemi peut faire la guerre sans courir le risque d'une défaite. S'il sait que nous ne poursuivons jamais nos avantages, mais que nous gardons toujours la défensive, il comprend que, si nous ne nous battons pas en rase campagne, nous ne le battons pas non plus : la guerre n'est plus qu'une question d'épuisement. Prolongeons-nous la lutte pour garder nos esclaves ? Sacrifierons-nous nos enfants pour garder nos nègres ? Epuiserons-nous notre pays, détruirons-nous nos nobles défenses, et mettrons-nous toutes nos institutions en péril, plutôt que de faire un essai qui nous donnera... y a de recréer nos armées, de prendre l'initiative et de conquérir promptement la paix ? Le général Lee demande que cette épreuve soit tentée. Nous détestons et haïssons l'ennemi beaucoup plus que nous n'aimons et n'admirons l'esclavage, et si nous ne pouvons acheter nos libertés qu'au prix de cette institution, nous sommes prêts à en faire le sacrifice et à en donner le conseil à nos concitoyens.

« Nous ne retournerons pas dans l'Union quand tous les esclaves seraient rendus à leurs maîtres, et quand on nous offrirait toutes les garanties possibles pour la protection de l'esclavage. Nous préférons la liberté avec l'émancipation à la réclusion sur la base assurée de la servitude. Tel est, croyons-nous, le sentiment de tout le peuple de la Virginie.

«... Quand nous demandons assistance aux nations européennes, nous devons bien penser qu'elles y mettront des conditions : ce sera l'abolition de l'esclavage. Si nous abolissons la servitude, il ne sera pas nécessaire de rien demander à l'Europe ; elle nous reconnaîtra, et cette reconnaissance ne serait manquée d'être suivie d'une intervention qui assurerait notre nationalité et notre liberté. »

« Il est évident que l'article de l'*Enquirer*

## Feuilleton du Journal de Québec

### Le Cheval de Bon-Secours

« Les gens du château qui avaient assisté à cette scène ne s'en inquièrent guère, aimant peu leur maître et s'attendant d'ailleurs à le voir revenir d'un instant à l'autre. La nuit se passa et il ne reparut pas. Au point du jour, son intendant ordonna une battue.

« On suivit les empreintes laissées dans le sol et on parvint à un bois situé à un quart de lieue au delà de la Salm. Là on vit des branches foulées, brisées, ensanglantées. On pressentit un affreux malheur.

« En effet, un peu plus loin, on trouva les restes mutilés, informes du sire de Bedinnes ; mais toute trace de cheval avait disparu.

« Comme, longtemps après, on reconnut que le sang qui souillait les arbres ne s'écoulait pas, ils furent simplement abattus et brûlés par ordre des héritiers du baron. Cependant ceux-ci finirent par comprendre la véritable signification de ce phénomène, et ils résolurent d'élever un monument pieux pour obtenir la miséricorde du Ciel en faveur de leur parent.

« Ils firent donc bâtir l'église du Sart Sainte-Walburge, à la fabrique de laquelle ils cédèrent, en outre, le moulin à farine de ce village.

« Quant à l'endroit où Druon avait trouvé son juste châtiment, il se trouve entre les ruisseaux de Besche et de Guisagne, qui forment, avec le Golnai et la Lona, la jolie rivière de Salm. Aujourd'hui encore, ce lieu s'appelle les *Taillis sanglants*.

« Dès que le marchand de bestiaux eut fini de parler, il regarda le berger d'un air dont celui-ci comprit la signification, car il dit aussitôt :

— Oh ! vous êtes plus beau parler que moi... Vous avez tant roulé... Puis il s'agit dans votre histoire d'un baron et d'une église, tandis que dans la mienne il n'y a que des paysans et une chapelle. Mais tout ce qui reluit n'est pas or. Puis, je n'ai jamais entendu dire que l'ora eût fait du mal à personne.

— Oh ! pour cela, Linard, vous vous trompez, interrompit le père Manhay. Il est connu que s'il favorise les bons, il sait aussi punir les méchants. Et c'est naturel. La récompense des bons en ce bas monde a le plus souvent pour conséquence la punition des autres. Je sais aussi une légende sur l'ora... Mais voilà qu'il est près de dix heures. Il est vrai qu'elle n'est pas longue.

« Un des assistants entonna ce refrain, que toute la chambre répéta en chœur :

Contez l'ora, nos deux oreilles ;  
Po'v'hoister sont tot grand'voies.

— Je vais donc avoir l'honneur de cloôturer notre *sizée*, dit le père Manhay d'un ton grave et recueilli.

« Ils expliquent par là la qualification de Rompt-le-cou. Je n'ai pas voulu le lui dire mais la véritable origine de ce nom n'était pas celle-là ; la voici :

« Il y avait dans le vieux temps, à l'endroit où est aujourd'hui Mont-le-Soie, une riche ferme appartenant à l'abbaye de Stavelot, qui fit opérer en ces endroits les premiers défrichements. Elle était exploitée par un certain Grémont, qui avait une fille unique appelée Odette, dont on parlait comme d'une merveille ; elle avait, paraît-il, à elle toute seule, assez de qualités pour faire dix femmes parfaites ; elle était belle, vertueuse, grande, forte, pleine de courage instruite, etc., etc.

« Tout cela attira l'attention d'un certain personnage d'origine étrangère, appelé Wulfart, qui habitait, sur la hauteur de Dairmont, une tour où il vivait en véritable loup. On prétendait même qu'il n'avait pas seulement la laideur et le caractère de cet animal, mais qu'il n'existait comme lui que de rapine, bien qu'il se donnât pour noble et riche. Obtenir Odette en légitime mariage, il ne devait pas y penser. Il résolut donc de l'enlever à la première occasion. Celle-ci ne tarda pas à s'offrir.

« L'époque était venue où le ténancier Grémont avait coutume de payer le loyer de sa ferme. — Par une belle après-midi, il monta à cheval, mit sa fille en croupe, attacha devant lui, à la selle, une sacoche de cuir remplie d'argent, et se dirigea sur Nonrefontaine, la maison de plaisance du prince-abbé, qu'il seigneurait en ce moment. Mais, arrivé là, on lui dit que Son Altesse était absente et ne rentrerait que très-tard. Il attendit

longtemps, et le prince ne paraissant pas il se décida à partir en emportant ses écus.

« S'il n'avait pas fait nuit, il aurait pu voir un homme à cheval armé jusqu'aux dents, embusqué à l'entrée d'un petit bois qui devait traverser. C'était ce scélérat de Wulfart, qui, à l'approche du fermier, fut d'autant plus content qu'il vit le sac et entendit le bruit des pièces qu'il contenait. Il se promettait ainsi une double aubaine.

« Le voilà en présence du fermier et de sa fille. Il sort de son immobilité, lance sa monture contre la leur et frappe en même temps celle-ci en plein poitrail. La manœuvre était habile, car la pauvre bête s'abattit et entraîna dans sa chute ceux qu'elle portait. Cependant, Grémont homme robuste, se relève aussitôt, s'empare d'un rondin qui se trouve par bonheur à sa portée et se rue sur l'agresseur, qui venait de mettre pied à terre et saisissait déjà Odette pour s'enfuir avec elle. Un combat mégal s'engage entre les deux hommes ; bientôt le pauvre fermier tombe blessé en poussant un cri de douleur à l'idée de voir sa fille sans défense livrée à Wulfart, car il a reconnu le misérable.

« Au même moment, on entend au loin un hennissement dans l'espace, un galop précipité sur la bruyère...

« Le bandit, effrayé, enfourche sa monture et se jette dans le bois.

« Odette voit apparaître un cheval qui vient à elle avec douceur, lui lèche les mains, se courbe... Que faire ? En restant, elle ne pourrait rien pour son père et tombera infailliblement aux mains du ravisseur. En

s'éloignant elle a un double espoir. Elle saute donc sur le noble animal après avoir eu soin de s'emparer de la sacoche. Son coursier s'élança de lui-même dans la direction qu'elle doit prendre pour regagner Mont-le-Soie. Wulfart, furieux de voir sa double proie lui échapper, s'élança à son tour.

« La course est vertigineuse, effrayante, désespérée de part et d'autre.

« Tout à coup le cheval d'Odette s'arrête, la jeune fille pousse un cri de terreur, auquel répond un cri de joie sorti de la poitrine du brigand.

« Elle est au bord d'un immense précipice. Devant elle s'ouvre la vallée de la Salm, et derrière s'avance, s'avance de plus en plus l'exécration assassin. Il l'a atteinte, il tend le bras pour la saisir... Elle lui échappe, mais l'argent lui reste dans la main. Furieux, il éperonne sa monture en voyant celle d'Odette reprendre son élan. La jeune fille s'aperçoit que le sol va lui manquer. Elle ferme les yeux devant l'abîme où elle s'attend à tomber briser. Quelques secondes se passent dans une angoisse terrible... Elle se sent doucement balancée, puis violemment secouée ; des étincelles l'éblouissent. Elle regarde... Qu'on juge de sa surprise : elle est étendue sur le gazon, de l'autre côté de la vallée, au sommet du Hourt. — Plus de cheval ! — Mais un hurlement sauvage, un bruit sourd retentissent. Elle se retourne... C'est Wulfart qui tenant toujours son sac à la main, vient de rouler le long du rocher et s'engloutit dans la rivière bouillonnante... (A continuer.)

MARCELLIN LA GARDE.

(1) Voir le numéro du 22 décembre.





